

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017**  
**DELIBERATION N° 40**

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :  
43*

L'an deux mil dix sept, le quatorze décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

**Présents : Présents :** M. ETCHEGARAY, Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, Mme BRAU-BOIRIE, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. MILLET-BARBE par M. LACASSAGNE, M. NEYS par M. SOROSTE, Mme LANGLOIS par M. ESMIEU, M. LALANNE par Mme JUZAN, M. SALANNE par M. POCQ, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY, M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DUHART, Mme TAIEB par Mme CASTEL, Mme CANDILLIER par M. ETCHEGARAY, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par M. ARCOUET, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, Mme WAGNER par M. IRIART

**Absents non représentés :** Mme BELBARAKA.

*Certifié exécutoire compte  
tenu de l'affichage en  
mairie le .....*

*Et du dépôt  
au titre du contrôle  
de légalité le  
.....*

*Le Maire*

*Entendu le rapport de Mme Duhart,*

**OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Systèmes de vidéoprotection – Demande de subvention auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).**

La ville de Bayonne a réalisé d'importants aménagements et investi des sommes conséquentes dans les installations sportives ces dernières années. Consciente des bénéfices au sein du tissu associatif et de la qualité de vie que peuvent apporter ces surfaces sportives, les équipements de qualité tels que les gazons synthétiques se sont multipliés. Le pôle football de la Floride ou le terrain de rugby des Hauts de Bayonne en sont un bel exemple.

Certaines de ces installations ont été récemment dégradées ; une partie du gazon synthétique du pôle football a notamment été brûlée.

Afin d'éviter de telles incivilités, la ville de Bayonne souhaite étendre son système de vidéoprotection en installant cinq caméras sur le secteur du complexe sportif de la Floride ainsi que quatre autres sur celui des Hauts de Bayonne. Outre un effet dissuasif certain, cela permettra aussi de retrouver les responsables des éventuels actes de délinquance.

Le montant prévisionnel de ces installations techniques est estimé à 50 000 € HT, le réseau permettant le raccord de ces caméras étant situé à proximité, le coût global de raccordement en est limité.

Il est précisé que le public sera informé qu'il se trouve dans un secteur sous videoprotection, ainsi que la réglementation l'impose. Par ailleurs, et également en conformité avec la loi, les caméras permettront de visualiser uniquement les espaces publics, les façades des immeubles éventuellement dans leur champ seront automatiquement masquées par un procédé électronique.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette aide financière.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION A LA MAJORITE**

*M. Aguerre, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa (avec mandat),  
MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga s'abstiennent*

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne